



Cancoires Indépendants de Belmont-sur-Lausanne (CIB)

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2025, 19h30, Grande salle

Présents-es: **40**

Excusés-es: **23**

Absents-es : **14**

Ordre du jour:

1. Nomination de 2 scrutateurs pour la soirée
2. Acceptation ordre du jour
3. Acceptation du PV de l'AG 19 mars 2025 (à lire sur notre site internet - espace membres)
4. Etat de la liste des membres
5. Etat des cotisations
6. Trésorerie, situation actuelle
7. Synthèse des entretiens avec les différents partis depuis mai 2025
8. Campagne prochaine législature (Logo, Site internet, Communication, Budget)
9. Planning des prochaines échéances
10. Divers

Assemblée générale

M. Alfred Roth préside cette Assemblée générale extraordinaire des Cancoires Indépendants de Belmont.

Au nom du comité, il salue les membres de la Municipalité, Mmes Nathalie Greiner et Catherine Schiesser, M. Philippe Michelet, ainsi que le premier citoyen de la commune, M. Axel Boggio, et les membres présents.

Il remercie également les 23 personnes qui se sont excusées, dont M. Damien Cuhe, municipal, et Mme Cyrielle Suzat, membre du comité, et rappelle que seuls les membres actifs ont le droit de vote.

1) Nomination de 2 scrutateurs pour la soirée

MM. Michael Markides et Eric Moser se proposent comme scrutateurs et en sont remerciés.

2) Acceptation ordre du jour

L'ordre du jour présenté ne fait l'objet d'aucune demande de modification. Il est approuvé à l'unanimité.

3) Acceptation du PV de l'AG 19 mars 2025 (à lire sur notre site internet - espace membres)

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4) Etat de la liste des membres

Le CIB compte actuellement **63** membres actifs et sympathisants.

Depuis notre dernière rencontre les mouvements ci-dessous ont eu lieu :

- 4 départs
 - Parmi les membres actifs, 3 personnes ont donné leur démission, à savoir: Mme Anna Zoia, MM. Jean-Claude Favre et Serge Juillerat.
 - Parmi les membres sympathisants, M. Jean-Marc Pasche a donné sa démission.
- 8 nouveau membres
 - Nous avons enregistré les nouvelles admissions :
 - Mme Mona Perrinjaquet
 - M. Patrice Candaux
 - M. Guillaume DuPasquier
 - M. Ryan Greiner
 - M. Victor Hauser-da Cunha
 - M. Eric Moser
 - M. Daniel Romano
 - M. Stephan Studer

Nous comptons également que M. Stéphane Dufloo est passé de membre actif à membre sympathisant.

5) Etat des cotisations

Tous les membres ont honoré leur cotisation. M. Alfred Roth remercie vivement l'ensemble des membres.

6) Trésorerie, situation actuelle

A ce jour il y a la somme de Fr. 30'526.- en caisse.

7) Synthèse des entretiens avec les différents partis depuis mai 2025

M. Alfred Roth passe en revue l'historique des réunions tenues entre les partis depuis mai 2025.

À l'initiative du comité, les forces politiques actives à Belmont ont été invitées pour un échange sur la vision du futur politique de notre commune.

Au 8 mai, la situation était la suivante :

- **L'UDC** doit remplacer ses 2 membres, qui étaient les locomotives de la section. Elle souhaite développer sa section sur la commune.
- **Les Verts libéraux** ne portent pas un grand intérêt au niveau communal et souhaitent maintenir le statu quo.
- **Les PLR** n'ont pas de liste propre. Ils souhaitent s'allier aux CIB pour la législature à venir et créer une section PLR à Belmont-sur-Lausanne.
- **Le Centre** recherche une alliance avec les Verts libéraux. Il n'a pas de candidat à la Municipalité.
- **Les Verts** rencontrent des difficultés de recrutement ; ils n'ont ni personnel de réserve ni ressources pour lancer la prochaine campagne.
- **Les CIB** souhaitent conserver leur indépendance et ne souhaitent pas conclure d'ententes avec les autres partis. Les CIB présenteront 4 candidats à la Municipalité et une liste de 60 candidats au Conseil communal.

Depuis le 8 mai 2025, la situation a évolué. Les membres du comité ont dialogué à plusieurs reprises avec les différents partis concernés.

La situation aujourd'hui est la suivante :

- **L'UDC** n'a pas de candidat pour la Municipalité et va présenter sa propre liste pour le CC.
- **Les Verts libéraux** présenteront Jean-Claude Favre à la Municipalité et une liste pour le Conseil communal.
- **Les PLR** créeront leur section au mois d'octobre ; les membres intéressés au Conseil communal rejoignent les CIB.
- **Le Centre** n'a pas de candidat à la Municipalité ni pour le Conseil communal. Le seul intéressé, M. Romano (excusé ce soir), a rejoint les CIB.
- **Les Verts** n'ont pas de candidat à la Municipalité et ont manifesté l'intérêt de figurer sur notre liste.
- **Les CIB** gardent leur liberté d'expression et d'action. Les CIB présenteront 4 candidats à la Municipalité et une liste de 60 candidats au Conseil communal.
- **Les Socialistes** ne se sont pas exprimés pour l'instant.

Mme Hannah Grossenbacher prend la parole, au nom de la nouvelle section PLR, pour confirmer que les PLR s'engageront bien au sein des CIB pour la prochaine campagne, ainsi que pendant la législature à venir. Les nouveaux membres PLR rejoignent également les CIB.

Mme Grossenbacher souligne la volonté des PLR de travailler ensemble et de maintenir le dialogue pour la législature à venir.

M. Axel Boggio apporte des précisions concernant des conseillers verts déjà au Conseil qui souhaitent s'inscrire sur la liste des CIB.

Puisque les statuts des CIB interdisent la double appartenance politique au niveau communal (art. 11), les conseillers verts qui souhaitent s'inscrire aux CIB doivent démissionner de leur parti d'ici le 12 janvier 2026.

Ils pourront continuer à siéger au Conseil sous étiquette libre jusqu'à la fin de la législature actuelle. M. Boggio proposera au Conseil communal une motion afin que ceux-ci puissent rester dans leurs commissions permanentes jusqu'à la fin de la législature.

M. Jean-Pierre Bolay évoque un possible problème de compréhension auprès de la population : sachant que les PLR créent une nouvelle section tout en rejoignant les CIB, la population comprendra-t-elle ces mouvements et l'étiquette de chaque candidat ?

M. Alfred Roth confirme qu'il sera très important de communiquer ces mouvements, tant du côté des Verts que des PLR.

Mme Sandra Guillard exprime une inquiétude similaire. Elle confirme son refus d'une alliance, mais suggère que la population risque d'être confuse et d'y voir une entente. Le PLR ne doit pas se positionner lors de ces élections, au risque de brouiller la lecture des listes.

M. Michael Markides ajoute qu'il faut reconnaître la volonté de certains élus de se présenter au niveau cantonal ou fédéral et qu'ils peuvent se trouver limités par leur appartenance aux CIB.

M. Benoît Grossenbacher rassure l'audience en précisant que les membres PLR rejoignent les CIB et qu'ils ne feront pas de campagne sous une autre bannière.

M. Jean-Pierre Bolay relève qu'au sein des CIB, il existe déjà plusieurs orientations politiques. La création de la nouvelle section PLR lui semble toutefois inopportune. Cette section pourrait-elle se créer après les élections ?

Mme Hannah Grossenbacher précise que le nouveau groupement se scinde des sections de Pully et Paudex et prévoit sa création lors de la séance du 8 octobre 2025.

M. Alfred Roth demande à l'audience si elle donne mandat au comité pour continuer les démarches auprès des différents partis en suivant la stratégie actuelle (pas d'entente et accueil de membres d'autres partis politiques au sein des CIB).

Résultat : Les membres acceptent à la majorité, aucun refus et 1 abstention.

8) Campagne prochaine législature (Logo, Site internet, Communication, Budget)

M. Alfred Roth donne un bref historique des CIB en préambule de la prochaine législature.

En septembre 2011, le souverain vaudois a décidé que, dès 2016, les élections au Conseil communal des communes de plus de 3'000 habitants se feraient sur le modèle de nos « grandes sœurs », donc avec des partis politiques.

Il y a 10 ans, en septembre 2015, naissaient les Cancoires Indépendants. Pour la législature 2016–2021, une liste électorale unique réunissant toutes les personnes de bonne volonté a été présentée.

Aucun esprit de clocher à Belmont, à part celui de notre belle église.

Pour la législature 2021–2026, plusieurs partis se sont manifestés. Les Verts, l'UDC et les CIB présentaient des candidat·e·s.

Que nous réserve la prochaine législature ?

M. Alfred Roth rappelle les valeurs du CIB :

- **PARTICIPATION CITOYENNE**

Les CIB encouragent l'implication des citoyens et des citoyennes dans le processus décisionnel de la commune, en favorisant la consultation et la collaboration.

- **INDÉPENDANCE**

Les CIB défendent une approche autonome, centrée sur les intérêts spécifiques de Belmont-sur-Lausanne. Leur indépendance garantit la liberté de pensée, d'expression et d'action au bénéfice de la commune et de ses habitants.

- **DURABILITÉ**

Les CIB soutiennent et encouragent les initiatives citoyennes orientées vers le développement durable, dont l'objectif est de garantir des pratiques saines et pérennes pour les futures générations au sein de la commune.

- **ENGAGEMENT**

Les CIB soulignent au quotidien leur engagement par des actions concrètes et une participation active à la vie communautaire, en réponse aux enjeux et aspirations des citoyens.

Au sein des CIB, les sensibilités sont préservées. L'ADN des CIB comprend l'indépendance d'idées et d'expression. Toutefois, nous devons vivre avec notre temps et trouver des solutions tout en respectant les valeurs de notre engagement pour le bien de tous.

À l'article 15 de nos statuts, parmi les attributions de l'assemblée générale figure l'adoption de la liste des candidates et candidats pour les élections communales.

Pour la Municipalité, le comité a le plaisir d'annoncer les candidatures suivantes :

- **Mme Nathalie Greiner**
- **Mme Sandra Gillard**
- **M. Damien Cuche**
- **M. Benoît Grossenbacher**

M. Alfred Roth demande à l'assemblée si quelqu'un d'autre souhaite se porter candidat. Aucun autre candidat ne s'annonce.

M. Alfred Roth propose de passer au vote pour accepter les 4 candidats à la Municipalité.

Résultat : Les 4 candidats sont approuvés à l'unanimité.

M. Alfred Roth passe ensuite à la liste des candidats au Conseil communal. Celle-ci doit être définie d'ici la fin de l'année. Dès réception des documents officiels, nous prendrons contact avec les personnes intéressées. La liste devra être déposée d'ici le 12 janvier 2026.

À ce jour, 49 personnes ont manifesté leur intérêt, avant l'adhésion des nouveaux membres. La liste pourra inclure au maximum 60 candidats.

Mme Sandra Gillard demande ce qu'il se passerait si nous avons plus de 60 candidats et si des membres présents souhaitent rejoindre d'autres partis.

M. Alfred Roth confirme que la liste sera limitée à 60 candidats et que le CIB présentera une seule liste. Il propose à l'assemblée de donner mandat au comité pour établir et adopter la liste.

Résultat : L'assemblée accepte à la majorité, sans refus et avec 3 abstentions.

M. Roth remercie l'assemblée et lance un appel à chacun pour inciter des personnes à nous rejoindre. Le recrutement est une préoccupation quotidienne.

9) Planning des prochaines échéances

M. Roth passe la parole à M. Helder Da Silva, qui décrit le planning de la campagne en vue des élections communales.

Plusieurs jalons sont présentés, ainsi que la mise en place d'un comité de campagne chargé de mieux organiser les activités, tant de communication que logistiques.

Le comité s'organisera autour de 4 thèmes centraux :

- **Identité visuelle**
- **Communication**
- **Trésorerie**
- **Événements**

MM. Da Silva et Roth appellent les membres à s'inscrire dans le comité ou comme bénévoles lors des différents événements qui seront organisés pendant la campagne. Nous avons besoin de l'implication de tous les membres, sous différentes formes. MM. Damien Cuhe et Olivier Guignard ont déjà exprimé leur intérêt à participer au comité de campagne.

Afin de mieux structurer la communication et de rafraîchir l'identité visuelle, le comité suggère également de se faire accompagner par une agence de communication.

M. Olivier Schaer demande s'il est pertinent de faire appel à une agence de communication, sachant que cela occasionnera des coûts supplémentaires.

M. Da Silva précise que ces coûts sont déjà inclus dans le budget de campagne, fixé à Fr. 15'000.-. Il est également opportun de revoir l'identité visuelle du parti, avant que cela ne devienne une urgence dans un contexte pluri-parti plus complexe.

9) Divers

Mme Johanne Raemy demande si les membres pourront s'exprimer et voter sur la nouvelle identité visuelle (y compris logo).

M. Roth confirme que les membres auront la possibilité de voter en ce sens.

La séance est levée à 20h30.

*Pour les Cancoires,
Helder Da Silva
Belmont, le 4 octobre 2025*